



Monsieur Benjamin SMITH
Directeur Général du Groupe AF/KLM
45, rue de Paris
3, allée Hélène Boucher
95747 ROISSY CDG Cedex

Objet : prime de fin d'année

Roissy, le 13 décembre 2018

Monsieur le Directeur Général,

Dans son allocution télévisée du 10 décembre 2018, le Président de la République Emmanuel MACRON a annoncé qu'il demandera « à tous les employeurs qui le peuvent, de verser une prime de fin d'année à leurs employés et cette prime n'aura à acquitter ni impôt ni charge ».

Dans cet esprit, nous sollicitons l'obtention à tous les salariés d'AF d'une prime de fin d'année.

Nous précisons au surplus que cette prime ne saurait faire double emploi avec les récentes négociations salariales. Les NAO et l'octroi de la prime précitée ne sont pas incompatibles dans d'autres grands groupes, puisque le Groupe pétrolier TOTAL vient d'annoncer, après des négociations salariales conclues par une augmentation de 3,1%, l'octroi d'une prime défiscalisée et désocialisée de 1500 € à chacun de ses salariés.

Nous vous remercions de votre attention et dans l'attente de votre réponse, vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de notre sincère considération.

Marc LAMURE

Secrétaire de Section UNSA-PNC

Sandrine TECHER

Secrétaire de Section SNPNC-FO